1919 en Alsace-Lorraine, une année postale intermédiaire

Laurent BONNEFOY

CONFÉRENCE DU 4 MAI 2019

Il y a cent ans, la réintégration de l'Alsace-Lorraine dans le giron français se faisait progressivement.
L'année 1919 est en effet encore un grand témoin du quasi demi-siècle d'annexion allemande. Sur le plan postal, le matériel allemand sert encore, même si la volonté d'effacer toute trace impériale visible sur le courrier va finir par l'emporter.

Les timbres à date allemands sont parfois francisés, surtout en Lorraine, mais sur un détail comme à Metz (initiale de levée remplacée par une lettre minuscule française, comme sur la machine à oblitérer Sylbe & Pondorf du bureau principal). Les timbres à date français sont mis en service dès le 10 janvier dans les trois grandes villes alsaciennes, puis progressivement dans les autres recettes, et pas avant la fin février dans les premières agences postales locales. Surtout, ils ne comportent pas de nom de département puisque la France tient à respecter la légalité : attendre la ratification du traité de paix pour que la région soit juridiquement reconnue française.
Des griffes allemandes vont également subsister, de même que les étiquettes, de recommandation notamment, même si elles sont parfois surchargées de griffes françaises vite fournies. On tient à ne pas détruire les stocks existants : c'est particulièrement le cas pour les formulaires, en particulier les avis de réception (Rückshein) qui serviront encore longtemps.

L'administration centrale cherche aussi à ménager les susceptibilités locales en maintenant provisoirement des particularités héritées du régime impérial : par exemple la franchise postale par abonnement, pour les correspondances administratives circulant exclusivement à l'intérieur de la région. Jusqu'au 15 juillet, des tarifs locaux sont également maintenus : lettre ou carte du rayon local, lettre ou carte contre remboursement ordinaire, lettre avec certificat de remise, etc. Certaines subsisteront avec l'application au 16 juillet de l'arrêté du 29 juin du commissaire général à Strasbourg.

Des conséquences de la Grande Guerre se font sentir avec le maintien de la censure jusqu'au 15 août (et même au-delà dans les relations autorisées avec l'Allemagne). Le trafic postal, s'il a repris presqu'instantanément sur le plan local, n'a d'ailleurs été repris que progressivement selon les relations et les services optionnels. Nombre de bureaux de poste, notamment en Moselle et surtout dans le Haut-Rhin, avaient subi des destructions.
Au 31 décembre, tout est rentré dans l'ordre puisque 199 établissements de recette fonctionnent, auxquels il faut ajouter pas moins de 735 agences postales et près de 700 dépôts auxiliaires : un maillage extraordinaire qui se maintiendra durant tout l'entre-deux-guerres.

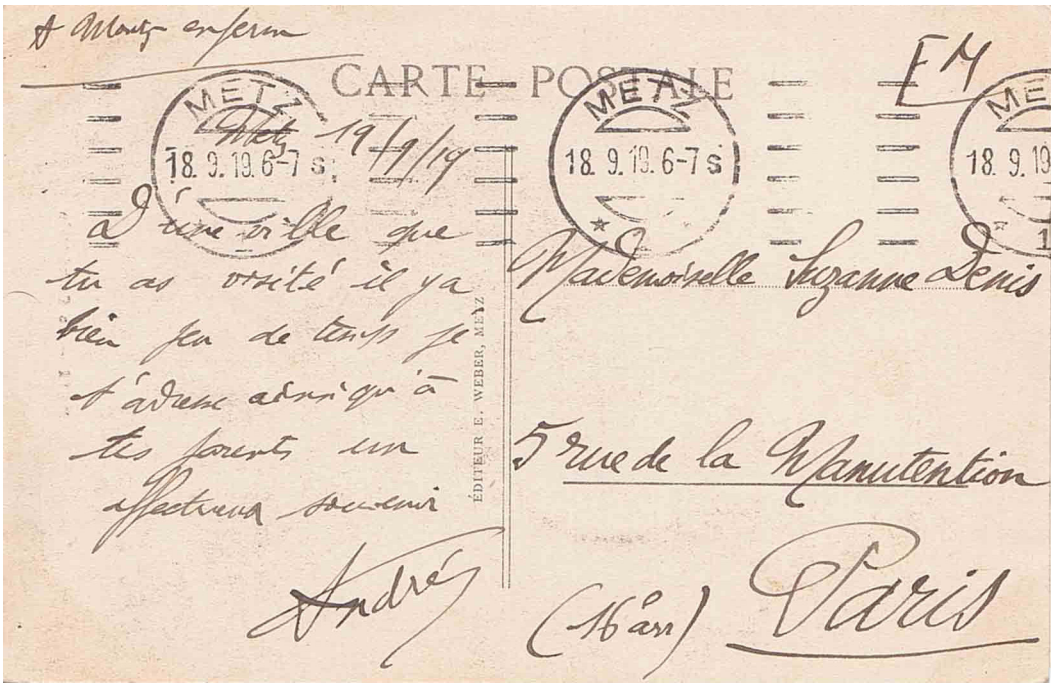

Empreinte du premier jour de réutilisation de la machine Sylbe & Pondorf de Metz 1 (francisée par la lettre de levée).

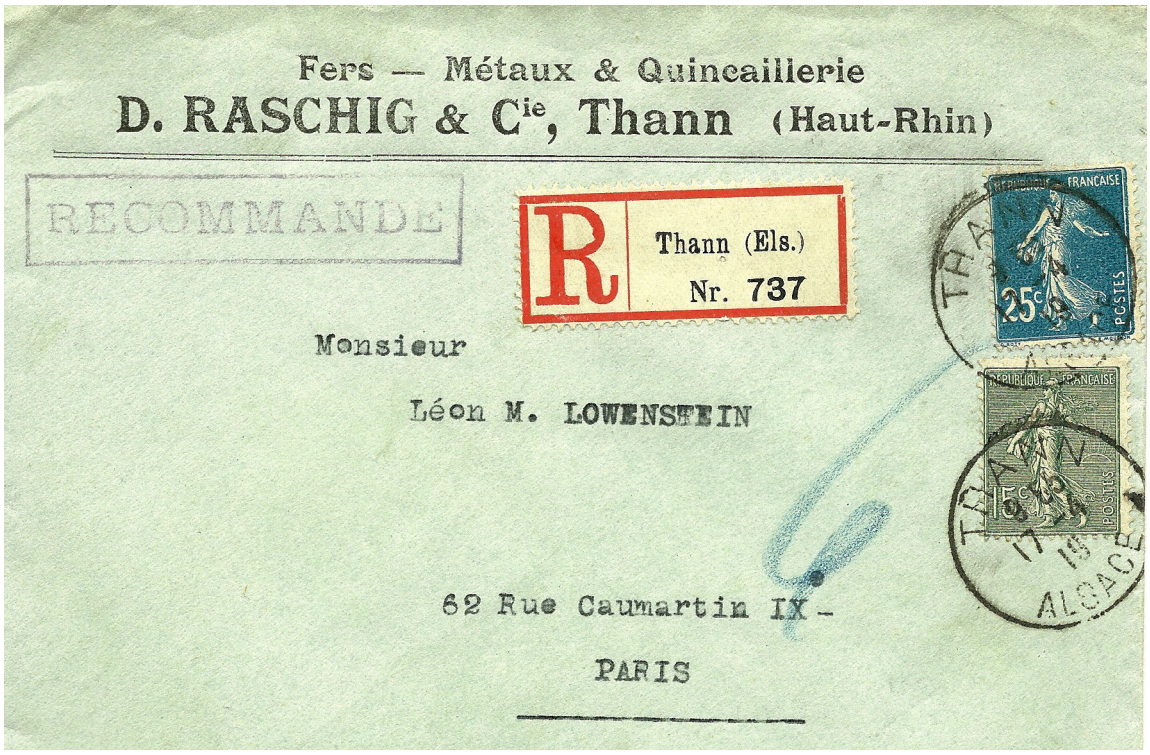

Lettre recommandée du 19 avril de Thann qui était redevenu français depuis près de cinq ans (stockage d'étiquettes allemandes antérieures à août 1914).

Carte insuffisamment affranchie du 29 septembre avec griffe de perception et taxe au crayon bleu apposées à Strasbourg.

© Laurent Bonnefoy & Académie de philatélie 2019 ©